

**Giasson, Ginette**

**De:** Christian Nantel  
**Envoyé:** 8 avril, 2002 00:46  
**A:** autoroute30@bape.gouv.qc.ca  
**Objet:** Mon accord avec la 30 sur la 132

**164****DM92**

Construction de l'autoroute 30  
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Madame, monsieur

Je veux vous signifier mon accord avec la construction de la 30 sur la 132. Je suis résidents dans le secteur des terres agricoles et laissez-moi vous dire que l'impact de la venue d'une autoroute dans ce secteur sera beaucoup plus grand que sur la 132. Ainsi, je me joins aux noms des citoyens inscrits à la page 6 du mémoire présenté par Mme Francine Robidoux qui, soit dit en passant, est remarquable.

Ne vous laissez pas bernier par la pétition de 14000 noms présentés par le Comité de la 30 Sud. Elle n'a pour but que de jeter de la poudre aux yeux.

D'abord, bien qu'il s'agit d'un « tracé sud » son positionnement réel fera en sorte que les vents dominants pousseront les odeurs, le bruit et les problèmes de pollution vers le milieu urbain des villes concernées.

Aussi parce que le « tracé sud » bouleversera la quiétude des résidents et des parents, demeurant dans un secteur moins achalandé, lorsque les enfants vont courir dans les champs.

Finalement parce qu'il sera bien plus dérangeant dans un environnement où le calme règne actuellement comparativement à la 132 où la qualité de vie est disparue depuis des lunes.

À titre d'exemple, à la limite sud de Saint-Constant, il y a plusieurs résidents qui seront directement touchés quand les vents dominants souffleront les odeurs et le bruit vers leur demeure, eux qui profitent, actuellement, de l'air pur de la région agricole lorsqu'ils s'assoient sur leur terrasse.

La pétition évoque aussi le coût de 50 millions du « tracé sud » comparativement à 178 millions pour le « tracé nord ». Ce qui n'est pas mentionné c'est qu'au 50 millions il faudra ajouter des coûts des travaux qui devront se faire pour rendre la 132 plus sécuritaire. D'ailleurs, les 14000 signataires furent les premiers à les réclamer. En effet il est très périlleux de traverser la 132 dans son état actuel tant en automobile qu'à pied. Le projet du « tracé nord » a pour mérite d'inclure des améliorations à la sécurité sur la 132.

Un autre aspect qu'il faudra ajouter, au 50 millions du tracé sud, consiste en la construction d'un mur anti-bruit que les résidents à la limite sud de Saint-Constant auront le droit d'exiger eux qui, actuellement, peuvent s'endormir la fenêtre ouverte en écoutant le chant des criquets durant l'été. Après avoir admirer l'horizon et de la verdure, leurs yeux se frapperont sur du béton rempli de graffitis.

Il ne faut pas oublier que les gaz à effet de serre sont directement lié à la pollution causée par l'utilisation de l'automobile et non au choix de l'emplacement d'une autoroute. Alors pourquoi aller bousiller des terres agricoles de bonne qualité? Pourquoi aller polluer un coin d'air pur au profit d'un secteur (la 132) déjà pollué?

Comparer le projet de la 30 sur la 132 à l'autoroute urbaine sur la rue Notre-Dame à Montréal est grossier. À ce que je sache, il n'y a aucune terre agricole menacée aux abords de la rue Notre-Dame. Il faut arrêter de détruire les terres et les forêts car l'impact sur les changements climatiques est beaucoup plus grand et touchera la population entière de notre planète et pas seulement les 14000 signataires d'une bien petite région.

Christian Nantel

St-Constant,

2002-04-08

261-9344

[chrinant@yahoo.ca](mailto:chrinant@yahoo.ca)

---

Lèche-vitrine ou lèche-écran ? **Yahoo! Magasinage.**